



SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70
Télécopie : 01 48 78 11 60 E-mail : spp@spp.asso.fr Site : www.spp.asso.fr

Novembre 2021

Lettre de la Présidente n° 8

Chères et chers collègues,

Je souhaite débiter cette lettre de rentrée de la Présidente en évoquant la douleur que nous ressentons tous des disparitions, coup sur coup, de Gérard Szwec et de Françoise Coblenca. Gérard a marqué le travail psychanalytique et psychosomatique, en éclairant avec une grande humanité le fonctionnement des « galériens volontaires ». Françoise était si estimée de tous, si engagée dans la défense de la substantifique moelle de la psychanalyse, tant dans la théorie que dans sa clinique, si engagée dans toutes nos activités, que sa perte aura des conséquences affectives et matérielles importantes. Nous venons en outre d'apprendre le décès de Roger Perron, qui a été pendant des décennies un collègue engagé dans la réflexion théorique, dans les méthodologies de la recherche et dans la transmission, tout en ayant une activité foisonnante d'écriture, en interne comme vers le monde extérieur.

Le point d'orgue de cette rentrée a été la conséquence de l'engagement que nous avons décidé collectivement pour défendre les fondamentaux de la psychanalyse, attaqués de toutes parts : la singularité de l'individu, la complexité du psychisme et l'importance du lien relationnel - transférentiel dirons-nous.

Nous avons donc pris position par rapport aux différentes réformes, décrets, menaces diverses portant sur l'organisation de la santé mentale en France, vous avez tous reçu la « Position de la SPP » co-rédigée par des membres du CA à la demande de celui-ci. Habituellement, la SPP se tient institutionnellement à l'écart des débats et discussions concernant les pratiques professionnelles des psychiatres et des psychologues, laissant aux membres à titre individuel, et aux associations dédiées (syndicats, organisations professionnelles) le soin de défendre les intérêts corporatistes. Mais aujourd'hui les attaques sont si vives et si nombreuses qu'il nous a semblé nécessaire de nous engager : ce sont bien nos conceptions de la vie psychique qui sont attaquées, et la psychanalyse est directement en ligne de mire derrière les projets de réformes, d'arrêtés et d'encadrement des professions de psychologues et de psychiatres, en libéral et en institution.

À la suite de la diffusion de la « Position de la SPP », nous avons reçu une proposition d'entretien avec le Conseiller Santé du Premier Ministre, Mr Hugo Gilardi. Anne Rosenberg et moi nous sommes rendues à ce rendez-vous le mardi 26 Octobre. Vous trouverez en pièce jointe le compte rendu de cette rencontre, lors duquel nous avons pu faire part de toutes nos inquiétudes.

Mr Gilardi nous a écoutées avec attention et bienveillance, nous faisant ici ou là préciser une définition ou un concept. Il s'est montré intéressé par nos arguments contre la prescription médicale, et autour de la question du diagnostic de « cas légers » qu'il pensait être du domaine médical. Il a semblé intéressé par notre priorité à la relation soignant/soigné et à la prise en charge



SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70
Télécopie : 01 48 78 11 60 E-mail : spp@spp.asso.fr Site : www.spp.asso.fr

au long cours. Il nous a assuré faire remonter nos interrogations auprès de la conseillère santé du président.

Par ailleurs, la rentrée s'est déroulée dans des conditions qui nous ont permis de penser la reprise de toutes nos activités, institutionnelles et scientifiques, non pas comme avant, mais mieux qu'avant : l'utilisation des vidéos transmissions permet la participation à distance, en plus de la participation en présence, à toutes nos manifestations. Nous continuons nos apprentissages, et la technique n'est pas toujours à la hauteur de nos espérances, mais nous allons améliorer encore les dispositifs en aménageant la salle Marie Bonaparte pour des « mixtes », et en changeant le système de la salle de conférence pour un système plus performant. Je vous rappelle qu'à l'origine, lors du déménagement rue Daviel, l'appareillage n'avait été conçu que comme émetteur passif des images de la salle de conférences. Aujourd'hui, nous sommes plus ambitieux, nous souhaitons des conférences réellement en mixte, au cours desquelles puisse également interagir le public présent à distance.

La Bibliothèque quant à elle a rouvert ses portes, et reçoit à nouveau du public 2 jours par semaine. Le nouveau portail internet mis en place donne toute satisfaction, suite à un gros travail de préparation. Vous pouvez aller le consulter, tout comme le site internet de la Bsf.

Les séminaires ont tous repris, vous savez pouvoir trouver toutes les informations qui étaient précédemment regroupées dans le « Bulletin-programme » dans la rubrique « activités scientifiques » du site internet, espace membre, pour lequel on vous a individuellement renvoyé le mot de passe qui vous permet de vous connecter ; vous y consulterez aussi tous les renseignements sur les colloques et les journées. Vous retrouverez les autres rubriques habituelles du Bulletin sur les autres onglets : vie institutionnelle, formation, activités ouvertes, etc... Depuis la rentrée ont déjà eu lieu le colloque de Deauville, en présence, et le colloque franco-argentin, à distance, qui ont tous deux connu un grand succès, avec respectivement 99 participants (le maximum autorisé dans la salle) et 535 participants de 31 pays différents. Bientôt aura lieu le franco-madrilène, également à distance.

En ce qui concerne l'International, Le Council meeting de la FEP s'est tenu du 5 au 7 Novembre, avec des présentations cliniques en particulier d'Hélène d'Avout, de la SPRF. Il réunit tous les présidents des sociétés de la FEP autour de son président, Heribert Blass, et sa secrétaire, Ewa Glod. Première réunion « en personne » depuis la pandémie, il était important que nous nous retrouvions et que les liens « réels » se retissent. Seuls une quinzaine de présidents n'étaient présents que par l'intermédiaire d'un zoom. Différents sujets ont été évoqués, comme la présentation des nombreuses activités scientifiques proposées, accessibles à chacun d'entre nous. Le prochain congrès de la FEP aura lieu à Vienne mi-juillet. Il a été rappelé avec force que la « Maison de la FEP » située à Bruxelles accueille gratuitement des groupes de travail, séminaires etc..., et il est vrai que nous pourrions, les uns ou les autres, utiliser davantage ce lieu de rencontre.



SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70
Télécopie : 01 48 78 11 60 E-mail : spp@spp.asso.fr Site : www.spp.asso.fr

Le dimanche matin était consacré à l'IPA, avec la rencontre des représentants européens au Board, récemment élus ou réélus. Notre nouveau « link » est Juan Francisco Artaloytia, de la Société madrilène ; nous avons en particulier échangé nos positions sur l'analyse à distance, sujet hautement sensible puisque différentes sociétés, principalement outre-atlantique, souhaiteraient que l'IPA autorise ce type de pratique, y compris pour les « training analysis » des candidats du modèle Eitigon, sous certaines conditions.

Je vous recommande à cet égard de lire le rapport remis par la commission ad hoc, disponible sur le site de l'IPA. L'avis de chaque membre de l'IPA -chacun d'entre vous-, peut être déposé à titre individuel sur le site. L'avis institutionnel des sociétés sera aussi demandé, et c'est pour cela que j'ai mis en place une commission de réflexion sur l'analyse à distance au sein de la SPP.

Denys Ribas présentera par ailleurs une communication au prochain *Forum on Education* de la FEP qui aura lieu à Bruxelles du 3 au 5 décembre consacré cette année au thème de « La place des candidats ».

Sur un plan plus technique, j'ai également le plaisir de vous annoncer que la nouvelle base de données Sage est maintenant opérationnelle, nous l'attendions depuis 18 mois. Il reste quelques vérifications à effectuer, mais la conséquence concrète pour chacun d'entre nous est que les données des membres qui figurent sur le site internet sont maintenant corrigées, et que les modifications à venir seront immédiatement prises en compte, aussi bien sur la carte interactive que sur la liste « à plat », pour les membres et aef. Nous allons vous envoyer un formulaire à remplir pour que vos activités particulières puissent être enregistrées, par exemple « reçoit des enfants », « peut exercer en anglais », « psychodrame en ville », « groupes de reprise clinique pour les psychothérapeutes ». Le secrétariat pourra alors effectuer à votre demande des recherches croisées : par exemple un analyste parlant anglais, qui reçoit des enfants, à Marseille.

Enfin, le personnel de la rue Daviel continue d'évoluer. Comme prévu, nous recrutons une secrétaire à mi-temps qui s'occupera de l'accueil et du secrétariat général. La bibliothèque a recruté une assistante bibliothécaire à mi-temps, Mme Mathilda Ormal-Grenon, et un deuxième mi-temps sera pourvu par un contrat aidé. Lleudy Santana, notre homme de ménage depuis 10 ans, nous quitte le 15 Novembre, et sera remplacé après une estimation précise du temps de travail nécessaire.

Comme vous le voyez, le travail ne manque pas, et chaque responsable d'activités a également son lot de tâches. De votre côté, chacun d'entre vous peut s'emparer au mieux de toutes ces améliorations, et y participer financièrement en acquittant au plus vite votre cotisation. Je vous rappelle que nous avons mis au point une possibilité de prélèvement automatique à la périodicité qui vous convient, il suffit de demander à notre comptable Jasmine Lefebvre.

Bien cordialement,
Clarisse Baruch
Présidente de la SPP.



SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70
Télécopie : 01 48 78 11 60 E-mail : spp@spp.asso.fr Site : www.spp.asso.fr

Compte-rendu de la réunion à Matignon du 26 octobre 2021

**entre Clarisse Baruch, Présidente de la SPP, Anne Rosenberg Secrétaire Générale de la SPP
et Monsieur Hugo Gilardi, Conseiller technique santé auprès du Premier Ministre**

La SPP s'engage...

Dans cette période troublée où la psychanalyse est discréditée, les enjeux de réformes législatives autour du soin psychique en France vont à l'encontre des conceptions que la SPP défend et transmet : centrées sur la relation thérapeutique, le lien qui unit les deux protagonistes d'une cure, elles prennent en compte l'individu singulier, non réductible à sa pathologie. Il nous a semblé aujourd'hui essentiel de dépasser nos habituelles réserves, de diffuser ces conceptions le plus largement possible et d'entamer des discussions avec les pouvoirs publics.

Le Conseil d'Administration a donc demandé à certains de ses membres et à Clarisse Baruch de rédiger un texte présentant la « Position de la SPP ». Le cabinet du Premier Ministre en ayant pris connaissance, Monsieur Hugo Gilardi, Conseiller technique santé auprès du Premier Ministre, a souhaité nous rencontrer et a pris contact avec la Présidente de la SPP.

Reçues le 26 octobre 2021 par Monsieur Gilardi à l'hôtel Matignon, Clarisse Baruch et Anne Rosenberg témoignent dans ce compte-rendu de la teneur de la discussion.

Ce rendez-vous aura permis un échange que nous espérons fructueux et signe une ouverture vers une meilleure connaissance des enjeux que nous défendons. Nous espérons qu'il sera suivi par d'autres rencontres et que nous serons entendus et invités à des discussions ultérieures afin de défendre nos spécificités et nos libertés.

1. Après une rapide présentation de la SPP, de son ancrage historique de près de 100 ans et de son appartenance à l'Association psychanalytique Internationale, nous avons insisté sur ses trois objets :

- Les recherches sur le fonctionnement psychique, avec notamment une revue reconnue, la RFP, des congrès internationaux, des journées d'études internes, des conférences ouvertes pour diffuser les connaissances. Les recherches sur le fonctionnement psychique sont en étroite relation avec les études de cas cliniques, théorie et clinique se conjuguent nécessairement.



SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70
Télécopie : 01 48 78 11 60 E-mail : spp@spp.asso.fr Site : www.spp.asso.fr

- La formation des futurs analystes qui se déroule dans son Institut de formation, qui bénéficie d'un statut d'enseignement supérieur privé.
- La méthode thérapeutique : psychanalyse cure-type fauteuil/divan, psychothérapies face à face, mais aussi ouvertures vers d'autres outils : psychodrame, psychothérapies psychanalytiques corporelles, thérapies familiales ou de couple.

Nous avons souligné que la psychanalyse n'est pas indiquée pour tous, même avec tous ces outils. Elle se pratique en ville pour les cure-types et les psychothérapies. Pour les pathologies les plus lourdes, elle s'est construite en lien étroit avec la psychiatrie depuis toujours, dans les institutions psychiatriques, avec les notions de thérapies bi- ou multi-focales.

Nous avons évoqué la révolution de l'approche psychiatrique et psychopathologique de l'après-guerre menée par de grands psychanalystes comme René Diatkine et Serge Lebovici, amenant la création de la politique de secteur, pour les enfants (CMPP) comme pour les adultes (CMP), afin de rapprocher le soin psychiatrique de la population et de désenclaver l'hôpital psychiatrique, en gardant le souci du lien humain entre soignants et soignés. Nous avons indiqué que ce travail tente de se poursuivre dans des Centres de traitements gratuits. Nous avons apporté le livre paru sous la direction de P.-H. Keller et P. Landman, *Ce que les psychanalystes apportent à la société* (éd. Érès, 2019). Cet ouvrage rappelle que les psychanalystes ont toujours œuvré en faveur d'une psychiatrie humaniste qui débouche sur des préconisations innovantes.

2. Portrait rapide de la situation actuelle

- Nous avons ensuite exprimé nos inquiétudes sur les mesures qui sont en train d'être prises, en particulier nos soucis de protéger ce qui est pour nous le fondement même de notre approche : le souci de l'individu dans sa globalité, la prise en compte de l'unicité de la relation qui se construit entre les individus, l'importance du temps de l'écoute.
- Nous avons souligné notre vision d'une continuité entre le normal et le pathologique, la visée de permettre une liberté plus grande de l'individu face aux autres et aux événements de la vie, en lui permettant de se dégager de répétitions inconscientes.
- Nous avons parlé du travail avec les enfants, et de la menace majeure que constituerait une politique de soin psychique qui ne reconnaîtrait que les troubles neurodéveloppementaux. Avec cependant la contradiction que dans le même temps, l'État venait de décider de prises en charge psychologiques par des psychologues conventionnés en libéral, avec des consultations à des tarifs indignes.



SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70
Télécopie : 01 48 78 11 60 E-mail : spp@spp.asso.fr Site : www.spp.asso.fr

- Nous avons évoqué la situation des adultes, les menaces portant sur la politique de secteur, la construction de pôles loin des « usagers », où vont se concentrer les professionnels, mais où les patients en crise n'iront pas, et où la prise en charge proposée se fera avec des praticiens interchangeable, au détriment de la construction d'une relation de confiance entre patient et soignant.
- Pour les psychologues : les séances remboursées sont peut-être une bonne chose, pour les enfants comme les adultes, mais à notre avis pas au prix d'un nombre limité de séances, sans dépassement de tarif possible pour des consultations qui durent d'une demi-heure à trois-quarts d'heure. Ces conditions inacceptables amènent la majorité des psychologues expérimentés et reconnus à refuser de s'associer au dispositif.

Nous avons relayé également le refus justifié des psychologues de la nécessité d'une prescription médicale pour bénéficier du dispositif, et rappelé leur aptitude à évaluer la souffrance psychique de leur patient.

- En ce qui concerne les psychiatres, nous avons évoqué tant le déficit de lits d'hospitalisation en psychiatrie que le déficit criant de psychiatres, en ville ou à l'hôpital, ce qui laisse sans traitement et dans la rue des patients potentiellement dangereux pour eux-mêmes et pour les autres.

3. La position des psychanalystes, et notamment de la SPP dans tout cela.

Nous avons avant tout insisté sur la dimension relationnelle de l'approche thérapeutique qui nous semble être dramatiquement absente de toutes les mesures actuellement prises.

Nous avons précisé nos demandes :

- Une véritable concertation, pluridisciplinaire, pour que puissent être véritablement réorganisés les soins pour toutes les personnes qui souffrent de troubles psychiques.
- Que la psychanalyse et/ou les thérapies psychodynamiques soient reconnues comme l'une des orientations majeures, comme c'est d'ailleurs le cas pour la reconnaissance du statut de psychothérapeute, et à cet égard présentes dans toutes les institutions.
- Que soit réaffirmée l'importance cruciale de l'approche relationnelle entre patient et tous les intervenants dans toute approche thérapeutique, rééducative ou d'apprentissage. L'établissement d'une relation de confiance, voire d'un transfert, avec un interlocuteur identifié, continu, au long cours est le seul déterminant commun à toutes les thérapies qui



SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70
Télécopie : 01 48 78 11 60 E-mail : spp@spp.asso.fr Site : www.spp.asso.fr

produisent des effets bénéfiques, quelles que soient leurs orientations théoriques. L'interchangeabilité des intervenants est à cet égard catastrophique.

- Une vision centrée sur l'individu, et non sur ses troubles implique de le prendre en charge dans sa globalité, en remettant au cœur la dimension relationnelle. La notion de psychothérapie doit revenir au centre des dispositifs, à partir du moment où elle se fonde sur la qualité de la relation entre patient et thérapeute. Les psychothérapies psychanalytiques sont évidemment pour nous celles qui permettent le travail le plus en profondeur, elles impliquent des séances longues et dans la durée.

Monsieur Hugo Gilardi nous a écoutées avec attention et bienveillance, nous faisant ici ou là préciser une définition ou un concept. Il s'est montré intéressé par nos arguments contre la prescription médicale, et autour de la question du diagnostic de « cas légers » qu'il pensait être du domaine médical. Il a semblé intéressé par notre priorité à la relation soignant/soigné et à la prise en charge au long cours. Il nous a assuré faire remonter nos interrogations auprès de la conseillère santé du président.

Clarisse Baruch, Présidente de la SPP et
Anne Rosenberg, Secrétaire Générale de la SPP